

Les CE2 d'Anselme-Gras ont parlé des droits de l'enfant

Comme elle l'avait fait en mai dernier avec les enfants fréquentant le centre socioculturel de L'Argentière-la-Bessée, la Maison de l'Europe venait, ce vendredi après-midi, devant les CE2 de l'école Anselme-Gras.

Les élèves de la classe de Sylvie Luc ont travaillé avec elle tout au long de l'année sur les droits de l'enfant, et ils n'ont pas été désarçonnés par l'intervention de Marion Stéphan qui leur a présenté "Moi, enfant de l'Union européenne" puis animé un atelier-jeu d'expression.

Grâce à son diaporama, ils en ont découvert une trentaine comme le droit de l'enfant handicapé, celui de

l'éducation ou encore celui aux loisirs. Ils ont approfondi des termes comme brutalité, maltraitance, discrimination, en ont découvert d'autres comme convention, apatride, négligence.

Les écoliers gapeçais se sont montrés très intéressés par cette rencontre avec la Maison de l'Europe, de Gap et des Alpes du Sud, référencée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en tant qu'association européenne partenaire. Et qui, de plus, dispose depuis l'an passé, de l'agrément "association éducative complémentaire de l'enseignement public".



Les CE2 de la classe de Sylvie Luc ont travaillé toute l'année sur les droits de l'enfant.